



N°75 Périodique trimestriel • juin - juillet - août 2012

Belgique - België

PP-PB
Bruxelles X-Brussel X

1/2274

Bureau de dépôt
Bruxelles X
P301090

les Parents et l'École

LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Le grand saut vers l'été :
Les enfants du net et leurs parents
Une moisson de livres et de jeux pour petits et grands
Jouer et coopérer





Editorial 3

Le débat est ouvert

Les enfants du Net et leurs parents 4-5

La motivation scolaire : rôle de l'École et des relations entre élèves 6-7

Pourquoi certains parents n'en peuvent plus ? 8-9

Zoom sur le maintien en troisième maternelle 10-11

Jouer et coopérer 12-13

Parents séparés et l'école, quelle communication ? 14

Le point sur la taille des classes 15

Des réponses à vos questions 16

AP mode d'emploi

Assurances et autres services : le point en matière d'affiliations à l'UFAPEC 17-18

Lu pour vous 20-21

Eclater de lire 22

Lever de rideau 23

A vous de jouer ! 24



Union
Francophone
des Associations
de Parents
de l'Enseignement
Catholique

Périodique trimestriel publié par l'UFAPEC
(Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique)

Avenue des Combattants, 24 • 1340 Ottignies
Tél : 010/42.00.50 • Fax : 010/42.00.59 • e-mail : info@ufapec.be
En vous affiliant pour 5€ par an, vous recevrez notre périodique
et aurez accès à notre espace membre sur www.ufapec.be.
N° de compte : 210-0678220-48

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



www.ufapec.be

Ont collaboré à ce numéro : P-P. Boulanger, V. Dautrebande, J. Feron, A. Floor,
D. Houssonlogé, M. Lontie, B. Lories, A. Pierard, I. Spriet, G. Volders.

Illustrations: Charlotte Meert, Anne-Catherine.

Graphisme et impression : IPM printing

Contacts revue : benedicte.lories@ufapec.be ou anne.floor@ufapec.be

Editeur responsable : P-P. Boulanger

L'UFAPEC, francophone avant tout !

EDITORIAL

Pierre-Paul
BOULANGER
Président



© Bénédicte Loriers

L'UFAPEC a changé de nom : désormais nous sommes l'Union Francophone des Associations de Parents. Abandonner le terme Fédérations ne signifie pas que nous ne nous soucions plus des particularités régionales ou spécifiques. Au contraire, cette année académique a vu naître pas moins de cinq regroupements : la régionale de Bruxelles, celle de Liège, celle du Luxembourg, le groupement thématique de l'enseignement spécialisé et celui des parents qui ont des enfants en difficulté d'apprentissage. C'est clairement parce que notre intérêt va au-delà d'une vision régionaliste que nous avons remplacé le terme fédérations par le terme francophone. Nous voulons marquer fortement notre solidarité inter-régionale, et nous voulons montrer qu'il n'y a pas que les caractéristiques géographiques qui peuvent faire sens dans le regroupement des parents.

Mais ne nous méprenons pas, nous continuons à exiger de nos dirigeants qu'ils trouvent d'urgence des solutions durables aux problèmes locaux que nous dénonçons depuis des années : des écoles de qualité en nombre suffisant à Bruxelles et dans des zones éloignées des centres urbains, une offre élargie d'écoles d'enseignement spécialisé à Bruxelles et dans le Brabant, un renforcement des transports scolaires pour l'enseignement spécialisé dans le Brabant, etc.

En outre, le terme francophone nous permettait de conserver notre sigle intact. Car depuis des années, notre bonne réputation d'acteur d'éducation permanente, de formateur des parents, d'interlocuteur politique est liée à ce sigle. Nous voulions la garder. Il est de plus en plus fréquent que des chercheurs, même étrangers, apprécient nos analyses et études. Nous sommes de plus en plus souvent sollicités pour participer à des journées de formation, pour donner des conférences, pour débattre avec des acteurs politiques.

Bien sûr, tout ce beau travail n'est possible que grâce à votre soutien. Soyez-en à nouveau remerciés.

Je vous souhaite à tous d'excellentes vacances.



Affiliez-vous GRATUITEMENT à notre mouvement!

Il suffit de nous communiquer vos coordonnées via notre secrétariat ou notre site www.ufapec.be. Vous serez alors **informés et représentés!**

Contact : Fabienne van Mello – 010/42.00.50- fabienne.vanmello@ufapec.be.

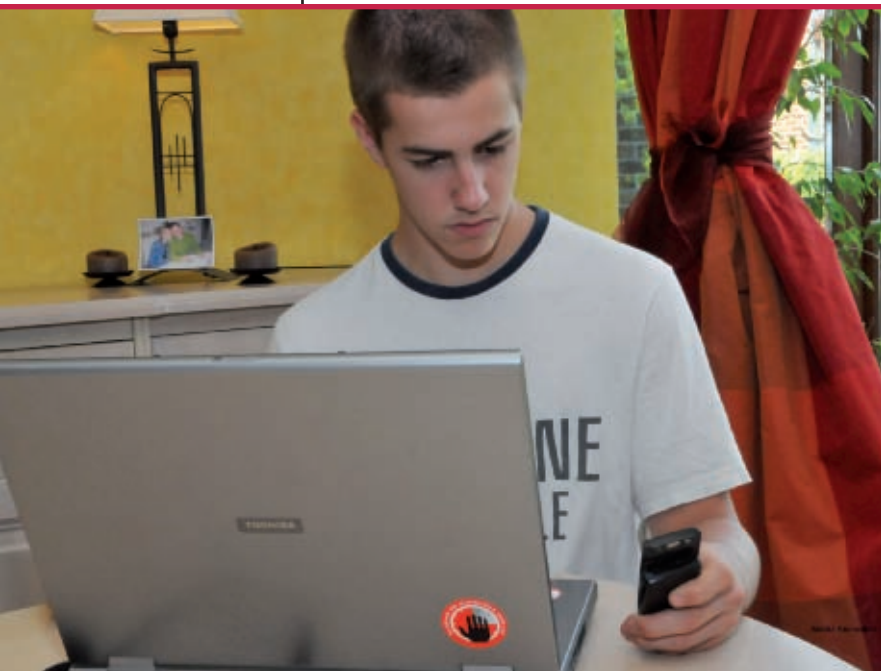
Comment obtenir cette revue ?

Pour obtenir la revue trimestrielle «**Les parents et l'école**» pour une année complète, nous vous demandons de virer le montant de **5 €** au numéro de compte suivant : **BE 11 2100 6782 2048** en communiquant vos coordonnées, votre numéro de téléphone et le nom de votre école. Il vous est possible de faire cette demande via notre site, par téléphone ou par e-mail. Si cela n'est déjà fait, n'oubliez pas de renouveler votre abonnement !!!

Les enfants du **Net** et leurs

Une recherche-action de l'UFAPEC et Média

En quelques années, l'usage d'Internet s'est intensifié et a envahi nos foyers au point qu'on parle de société numérique. Nous serions entrés dans une ère nouvelle pour l'humanité, celle de l'homo numericus¹.



© Média Animation

1. Et les enfants dans tout ça ?

Nés avec une souris à la main, familiers dès le plus jeune âge de l'ordinateur et d'Internet, les enfants du Net ont détrôné ceux de la télé. Avant même de savoir lire ou écrire, le petit tapote sur son clavier et fait glisser sa souris avec une précision qui suscite l'émerveillement de ses parents. Très vite, l'ordinateur familial va être investi par cette progéniture prometteuse. Jeux sur CD-Rom mais aussi jeux en ligne foisonnent et abordent des compétences de base comme la lecture, le calcul, la logique mais aussi la créativité, la précision, la rapidité, etc.

A partir de 12 ans, le jeune devenu «pro» aura souvent envie d'avoir son ordinateur particulier ou, du moins, un ordinateur à sa disposition. L'équipement informatique du foyer va alors se développer. Mais où va-t-on caser tous ces PC ? Grâce au wifi, les possibilités se multiplient : séjour, bureau et même chambre de l'enfant accueillent les ordinateurs. Depuis quelques

années, ce sont les Smartphones (Gsm avec Internet) qui se développent et s'imposent peu à peu dans les familles.

2. Les parents s'interrogent

Selon une étude publiée par l'EIAA (European Interactive Advertising Association), «les internautes belges passent 75 % de leur temps en ligne pour des raisons personnelles, c'est-à-dire pour entretenir leurs relations sociales ou pour leurs loisirs»². Françoise Robert, journaliste (En Marche), reprend quelques chiffres de cette étude : «Avec une moyenne de 12,2 heures passées sur Internet par semaine, on peut dire que la Toile s'est imposée dans le quotidien des Belges. Toujours selon cette même étude, on apprend encore que 83% des internautes européens interrogés ont déclaré ne pas pouvoir vivre sans au moins une activité en ligne. **Vivre sans Internet devient donc impensable pour de plus en plus d'Européens !**»³.

Premiers éducateurs et première génération à être confrontée à la question, les parents s'interrogent : Internet est un outil formidable et révolutionnaire. Qu'offre-t-il au jeune ? Quelles compétences particulières Internet permet-il de développer ?

Par ailleurs, y a-t-il des risques spécifiques liés à Internet ? Lesquels ? Faut-il dès lors en limiter la consommation ? Si oui, comment ? Que faut-il autoriser ou interdire ? Quelle attitude éducative adopter ?

Aborder la gestion de l'usage du Net en famille c'est aussi se pencher sur la relation parents-enfants, sur nos pratiques éducatives, entre contrôle et ingérence dans la vie privée de l'enfant et attitude de confiance et autonomisation du jeune. Il n'y a pas de réponses toutes faites, parce que chaque famille, chaque enfant, chaque âge est différent. Mais parce qu'Internet évolue constamment, nous parents, avons également besoin d'informations et de repères pour nous orienter.

¹ Isabelle Compiègne, «La société numérique en question(s)». Sciences humaines, 2011

² www.eiaa.net

³ http://www.enmarche.be/Societe/Information/Internet_compagnon_quotidien.htm

parents

Animation sur l'utilisation d'Internet en famille

3. Une recherche-action par et pour les parents

L'UFAPEC et Média Animation se sont associés pour mettre en place une «recherche-action» sur l'usage d'Internet en famille avec la participation d'une soixantaine de parents volontaires. Six groupes se sont constitués en Communauté française (Liège, Saint-Georges sur Meuse, Bruxelles, Ottignies, Erpent, Braine-l'Alleud.)

La recherche-action s'est déroulée dans une démarche d'éducation permanente. Se réunir plusieurs fois en petits groupes pour réfléchir, confronter les pratiques et, grâce à un échange entre pairs, les remettre en question, les faire évoluer et les tester en famille pour trouver de nouvelles solutions, tel est le processus de la recherche-action. Elle part du principe qu'il n'y a pas de bonnes ou mauvaises pratiques, de bon ou mauvais parent. L'important est d'arriver à une culture du débat où chaque participant accepte de partager son expérience et de faire évoluer ses représentations pour ensuite pouvoir envisager de nouvelles pistes à sa portée. Chacun découvre qu'il a en lui les ressources nécessaires pour faire de l'éducation à Internet.

4. Trois grandes pistes d'action

1. La recherche-action confirme l'intérêt d'un échange entre parents.
2. Les parents ont aussi relevé la **nécessité de bien comprendre l'outil et de se former pour pouvoir accompagner son enfant.**
3. Face au discours sécuritaire, grossissant les risques et donc les angoisses et la surveillance des jeunes, les parents ont pu mieux se positionner. La plupart ont relativisé le problème lorsqu'ils ont observé l'usage plutôt raisonnable que son enfant faisait du Net et la courte durée de son éventuel surinvestissement pour des sites qui les passionnent. Plutôt qu'éduquer par la peur, promouvoir des attitudes positives comme la sensibilisation aux valeurs fondamentales du respect, de la solidarité, de la tolérance s'avère plus formateur pour les jeunes. Les participants ont également fait le point sur les avantages et les limites du contrôle parental, sur la question du respect de l'intimité de son enfant.

Il ressort **qu'une éducation critique à Internet basée sur la confiance et le dialogue est un réel besoin et la meilleure voie possible.** L'éducation à Internet comme aux médias en général se fait tout au long de la vie et

démarre dès le plus jeune âge, en famille. En tant que membres du Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias en Communauté française, l'UFAPEC et Média Animation rappellent que l'éducation aux médias est l'affaire de tous, parents et enseignants.

Si une éducation en famille est nécessaire, la formation aux usages d'Internet et des médias relève aussi des professionnels de l'enseignement. A ce titre l'UFAPEC et Média Animation souhaitent que l'école renforce sa formation.

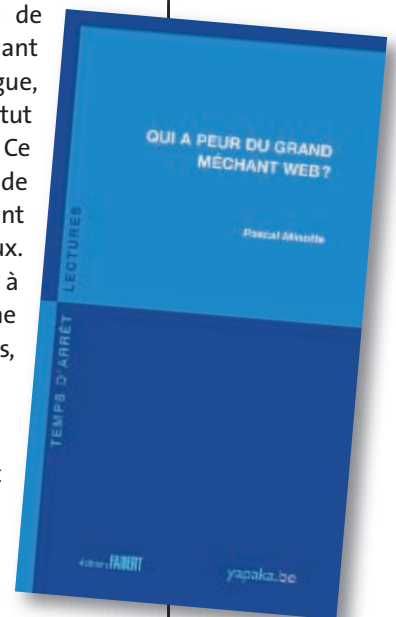
Enfin, s'il est important de mettre un cadre et d'être des guides dans la gestion d'Internet en famille, tout spécialement pour les plus jeunes, le premier métier des parents est d'abord de faire confiance à leur enfant et de dialoguer pour lui permettre de grandir, de devenir autonome et responsable en s'appropriant peu à peu ce nouveau média qui fera partie intégrante de sa vie d'adulte. L'UFAPEC et Média Animation encouragent et soutiennent les diverses activités allant dans ce sens.

Une publication grand public destinée aux parents sera également disponible pour la rentrée scolaire.

5. Pour aller plus loin...

Dans le même esprit, Yapaka vient de publier «Qui a peur du grand méchant Web?» de Pascal Minotte, psychologue, psychothérapeute et chercheur à l'Institut Wallon de Santé Mentale en Belgique. Ce livre prend le contre-pied d'une culture de la peur et de l'addiction trop souvent associée à Internet et aux réseaux sociaux. L'auteur plaide pour une éducation à Internet qui s'intègre dans une démarche globale continue d'éducation aux médias, tout au long de la scolarité.

Cet ouvrage est diffusé gratuitement lors de nos réunions régionales, disponible à l'UFAPEC ou peut vous être envoyé (il faut compter 1,22 € de frais de port pour un exemplaire).



Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 36.11 Les enfants du Net et leurs parents. Une recherche-action sur Internet en famille

Dominique Houssonloge

La motivation scolaire : rôle de l'École et des relations



© Charlotte Meert

La motivation est en partie intrinsèque à l'élève, mais dépend aussi du milieu dans lequel il apprend. Cet environnement extérieur est un puissant moteur qui peut favoriser sa motivation, dont l'École et tout ce qui la compose. Le nombre important de jeunes qui sont en décrochage et qui ne terminent pas leurs études pose la question de l'efficacité de notre système scolaire. Il apparaît aussi que le manque de motivation ne concerne pas uniquement les élèves en difficulté, mais une grande partie des élèves.

¹ VIAU R., La motivation en contexte scolaire : les résultats de la recherche en quinze questions, in Revue Vie pédagogique, n°115, avril et mai 2000, p.5 à 8.

L'INSTITUTION SCOLAIRE FACE À LA DÉMOTIVATION

Les enseignants, pour motiver leurs élèves, doivent se montrer eux-mêmes engagés, alors qu'ils souffrent d'un manque de reconnaissance. Les candidats à la profession sont aujourd'hui moins nombreux que les postes disponibles. L'épuisement physique et moral est légion dans cette profession, et la formation initiale des enseignants ne prépare pas à toutes les difficultés rencontrées sur le terrain. Quoi de plus violent pour un jeune enseignant que de se trouver devant des élèves démotivés ? L'attitude de désengagement des élèves peut vite remettre en cause le sens du métier d'enseignant.

Par ailleurs, le système scolaire actuel a été organisé à une autre époque. Il est forgé autour d'évaluations, de compétitions, de disciplines, d'horaires, de programmes, qui ne sont pas toujours faits pour épanouir tous les enfants. Certains ont juste envie de bouger, de rire, de bavarder avec leurs copains, certains s'ennuient car cette «structure» scolaire ne leur convient pas. Contraintes et manque d'autonomie peuvent tuer l'intérêt pour un apprentissage.

Auparavant, il suffisait de travailler dur, d'avoir de bons résultats, un diplôme, et on obtenait un travail ; ce qui n'est plus le cas de nos jours. L'École est censée conduire à l'insertion professionnelle en fonction des diplômes obtenus. Aujourd'hui, il existe souvent une réelle compétition à l'école, qui engendre un stress dans le chef de l'élève et de sa famille. Ce stress lié à la course aux diplômes rend le parcours scolaire de plus en plus long, avec des résultats incertains. Roland Viau écrit que les écoles qui mettent l'accent sur le rendement scolaire et la compétition plutôt que sur l'apprentissage en soi et la collaboration minent la motivation des élèves plus qu'elles ne la suscitent¹.

D'autre part, l'institution scolaire se retrouve ébranlée par les évolutions de notre société. Le développement des médias et d'internet, devenus de nouveaux lieux d'apprentissage, remet aussi en cause les modes de transmission et les manières dont on apprend à l'école. Ne voit-on pas certains enseignants se faire expliquer les nouvelles technologies, voire les savoirs par leurs élèves ? Une autre difficulté avec laquelle les enseignants doivent composer est à pointer : les troubles de concentration de nombreux élèves, qui se retrouvent noyés d'informations (télé, radio, internet, réseaux sociaux...).

entre élèves

RELATIONS PROF-ÉLÈVE

Favoriser la clairvoyance des élèves sur ce que l'enseignant attend d'eux est un levier efficace pour les aider à mieux se comporter. Nombreux enseignants apprécient les élèves qui coopèrent, qui partagent avec les autres, qui ont du répondant, et qui respectent les règles de la classe. Voilà des compétences qui participent à la socialisation de l'élève. Les relations prof-élève jouent un rôle dans la motivation, et donc la réussite de l'apprenant. Pour Viau, un enseignant considéré comme chaleureux suscitera la motivation de ses élèves, s'il sait créer une atmosphère favorable à l'apprentissage, en leur mettant à contribution dans les décisions relatives à la gestion, tout en leur faisant respecter les règles de travail et de conduite qui en découlent.

Roland Viau propose six conditions importantes que doit remplir toute activité pédagogique, afin de susciter la motivation des élèves :

- Avoir une certaine signification pour les élèves, c'est-à-dire que les activités pédagogiques doivent correspondre à leurs champs d'intérêt, s'harmoniser avec leurs projets personnels et répondre à leurs préoccupations ;
- Représenter pour eux un défi à relever ;
- Mener à des réalisations semblables à celles qu'ils retrouvent dans la vie courante, comme une affiche, une vidéo, un spectacle ;
- Être d'un niveau de difficulté qui exige de s'engager sur le plan cognitif ;
- Responsabiliser les élèves en leur permettant de faire des choix ;
- Comporter des consignes et des objectifs clairs.

Avec une grande motivation, l'être le moins favorisé peut réaliser des exploits, alors que sans motivation, la personne la plus douée intellectuellement peut rester sur ses acquis et ne rien faire de transcendant. Il n'y a pas une seule recette pour motiver l'élève, et tout ce qui a été détruit peut se reconstruire. Nombreuses sont les stratégies des enseignants pour remotiver leurs troupes, et elles varient d'une classe à l'autre : certaines activités vont motiver certains élèves, pas d'autres. C'est pourquoi les temps de paroles «libres» en classe sont précieux, car ils permettent à l'enseignant de percevoir les intérêts des uns et des autres. Le «terrain» offre du sens et permet de construire les apprentissages de manière durable : aller en excursion, rencontrer des pensionnés ou des parents qui ont exercé tel métier ou telle passion, faire des liens avec la théorie, ...

RELATIONS ENTRE PAIRS

Guillaume est populaire et va à l'école uniquement pour les récré, mais Léa, timide, a horreur des moments libres à l'école, elle fuit les contacts avec les autres élèves ... Concernant **ses relations avec ses pairs**, un enfant qui a des copains et qui est populaire est souvent plus motivé qu'un enfant isolé. Cet élève populaire ira plus facilement demander de l'aide auprès de ses pairs, sans crainte de se faire rabrouer.

De plus, certains élèves peuvent être motivés à réussir parce qu'ils ont envie de suivre leur groupe-classe l'année suivante. Pour l'enfant impopulaire, les soucis relationnels peuvent occuper une bonne part de ses ressources cognitives, l'amenant à consacrer moins d'attention aux tâches scolaires, ce qui affecte ses performances. L'enfant rejeté par ses pairs risque d'abandonner plus vite les bancs de l'école.

Pour les élèves, ce qui aide à être motivé est de se situer dans un environnement positif où les pairs trouvent un sens à leurs apprentissages. Cet environnement propice peut faire œuvre de contagion, et par émulation redonner du sens à l'élève démotivé. On détecte ici l'importance du groupe et des pairs pour les jeunes, l'influence du groupe aussi. C'est peut-être la raison pour laquelle certains parents sont attentifs à choisir des écoles où il y a un bon climat, une bonne entente et de bonnes relations entre élèves, et où le respect et la solidarité se vivent sur le terrain. Favoriser la poursuite des buts sociaux peut se concevoir comme l'une des pistes à privilégier pour améliorer, de manière indirecte, les apprentissages des enfants. À l'heure où le savoir-vivre ensemble est une priorité de l'école, aider à être bien avec les autres représente un enjeu important.

Bénédicte Loriers



© Bénédicte Loriers

Pour en savoir plus, lire les 2 analyses suivantes sur www.ufapec.be/nos-analyses : 07.12 La motivation en contexte scolaire : quel est le rôle de l'École ? et 14.12 Quelle est la place des relations sociales dans la dynamique motivationnelle de l'élève ?



Pourquoi certains parents n'en peuvent plus ?

Pourquoi est-ce plus difficile d'éduquer aujourd'hui ?

Qu'est-ce qui se met en travers de notre beau projet d'avoir des enfants et de les faire s'épanouir ? Voici quelques semaines, Philippe Béague¹ a proposé quelques pistes de réponses lors d'une conférence². Nous ne sommes pas des parents parfaits, mais nous devons nous adapter à notre mission. Quels sont les parasites extérieurs qui rendent cette mission plus difficile de nos jours ?

Baliser

Qu'est-ce qu'éduquer pour nous aujourd'hui ? C'est d'abord et avant tout faire le bonheur de nos enfants. Mais cela ne suffit pas, il nous faut placer des repères, des balises, un cadre pour que nos enfants s'y retrouvent. Il est difficile d'équilibrer aimer et éduquer, mais ces deux notions sont compatibles.

Les enfants sont des êtres de pulsion et de curiosité, de violence naturelle, d'agressivité nécessaire pour qu'ils se défendent et trouvent leur place. Ils veulent tout essayer, mais les parents doivent être là pour les faire passer du plaisir à la notion de réalité.

Les parents sont souvent surpris car ils sont amenés à rappeler des règles incontournables. Il existe une disproportion entre ce que les enfants ressentent quand on leur impose des limites, et la souffrance ressentie par certains parents à cette occasion. A ce propos, Philippe Béague rappelle que les enfants ont besoin d'adultes qui se tiennent debout, qui osent dire NON. A la maison, la gestion des écrans relatée par la recherche-action de l'UFAPEC³ en est un exemple frappant.

Notre société actuelle n'est plus cadrée, tout ce qui faisait structure a perdu de son autorité (l'École, l'Eglise, les patrons, ...) au nom de la démocratie. Mais en éducation, nous ne sommes pas dans cette logique de démocratie, car l'autorité est indispensable. Les parents ont des droits sur leurs enfants car ils en sont responsables.

Parler «vrai»

On n'éduque plus nos enfants comme nos parents et grands-parents nous ont éduqués. La dimension d'écoute et de dialogue est beaucoup plus importante actuellement. Avec Françoise Dolto, on s'est rendu compte que l'enfant tout petit comprend déjà certaines ambiances : il ne faut donc pas hésiter à lui parler, pour éviter que le bébé ne s'angoisse du stress de ses parents. Les enfants sont sensibles au « parler vrai » : dire quelque chose qu'on pense vraiment. Oser dire par exemple « je ne suis pas en forme » pourra aider l'enfant et le rassurer dans son lien à l'adulte.

¹ Psychologue et psychothérapeute, Directeur de l'association Françoise Dolto.

² Conférence organisée par l'UFAPEC et l'association de parents de l'école Saint-Antoine de Marloie.

³ La libre, 22 mars 2012.

Avant mai 68, les mères étaient souvent à la maison et tombaient en dépression dès que les enfants quittaient le nid familial. De nos jours, de nombreuses mères travaillent à l'extérieur, mais beaucoup sont dans un sentiment de culpabilité. Oublions d'être un parent parfait, l'important est que nos enfants aient des parents structurants.

Nous ne sommes plus dans la logique de quelques-uns de nos grands-parents qui étaient persuadés qu'il fallait souffrir sur terre. Nos enfants ont droit à avoir des parents qui éprouvent du plaisir à vivre, en trouvant un équilibre entre la famille, le travail, le couple, les loisirs, ... Les difficultés à trouver cet équilibre installent un état de nervosité qui aboutit parfois à l'épuisement des parents.

Complexité des rôles

Auparavant, les rôles du père et de la mère étaient bien définis. Philippe Béague propose la caricature suivante : la mère était davantage consacrée à l'amour et le père était affecté au travail extérieur. De nos jours, les rôles changent. On manque de temps, et donc la vie à la maison est moins calme. Certains hommes s'investissent dans la maison, les repères ont changé, et chacun doit réinventer son rôle, en complément du rôle de l'autre. Il faut donc beaucoup de dialogue dans le couple car ce n'est pas simple d'être sur la même longueur d'onde en matière d'éducation. Difficulté supplémentaire de taille : on est plus exigeant maintenant par rapport au couple, car on tient à sa liberté et son bonheur.

De plus, de nombreux couples se séparent, entraînant l'instauration de règles différentes d'une maison à l'autre. Les enfants de parents divorcés se posent très vite la question du sens de leur vie, car ils doivent plus tôt vivre pour eux-mêmes. Le divorce place souvent les parents dans un sentiment de culpabilité, et les espaces de dialogue et de rencontres permettent de prendre du recul par rapport aux difficultés. Ce recul permet de retrouver le respect de soi-même : je veux quelque chose, j'arrête de culpabiliser.

L'alliance éducative

Notre enfant est de nos jours un enfant du désir, et on en arrive à accepter difficilement que d'autres s'en occupent. Mon enfant m'appartient et les autres ne peuvent pas y toucher. Cette autorité, nous devons parfois accepter de la déléguer à d'autres éducateurs, en légitimant leur responsabilité. En acceptant que d'autres adultes établissent des règles, cela peut faire grandir l'enfant.

L'alliance éducative est indispensable pour l'épanouissement de nos enfants. Le malaise qui peut exister entre les parents et l'équipe éducative peut se dissiper si le parent a la possibilité d'en parler, et cela a des effets sur l'enfant. Parfois, les parents laissent le « sale » boulot aux professionnels de la crèche et de l'école (propreté, politesse, ...) : il faut pouvoir en parler en partenariat famille-école.

Les enfants ont droit à la parole, mais ils ne doivent pas envahir les adultes, par exemple en interrompant une discussion. Il faut leur apprendre à vivre avec les autres. Pour Philippe Béague, la frustration est parfois nécessaire, mais il est important de maintenir le dialogue avec l'enfant, ainsi, il pourra passer au-dessus de ses frustrations et castrations. Les parents doivent tenir le coup par rapport à l'envahissement de notre société de consommation. Cela peut provoquer de l'angoisse de ne pas avoir tout, un sentiment de culpabilité, qui peut s'atténuer grâce à l'alliance éducative.

Bénédicte Loriers



© Julie Feron



© Carmelo Florio

ZOOM sur le maintien en maternelle

«Maintenir en troisième maternelle, ce n'est pas faire doubler. C'est donner une année de plus à l'enfant pour «mûrir» et être prêt pour le primaire là où on double.» Cette idée, beaucoup d'enseignants et de parents la partagent. Cependant deux études universitaires récentes en démontrent l'inefficacité voire les effets négatifs. Qu'en penser ? Faut-il supprimer purement et simplement ce maintien ? Quelles solutions alternatives mettre en place ?

¹ Séance d'information sur le projet «Décôlage», 26 mars 2012, Louvain-la-Neuve.

² http://www.enseignement.be/download.php?do_id=8718&do_check=

En Belgique, c'est le critère de l'âge qui détermine l'entrée à l'école primaire (l'obligation scolaire démarre à partir de l'année scolaire qui prend cours dans l'année où l'enfant atteint l'âge de six ans). Force est de constater que, pour de multiples raisons, les enfants de première année primaire ont des niveaux très différents. Dans les facteurs qui peuvent expliquer ces différences de niveaux, le trimestre de naissance joue un rôle non-négligeable. Plus l'enfant est jeune, plus l'écart se marque. Avec les années, cette distance s'amenuise. Le fait que la fréquentation de l'enseignement maternel ne soit pas obligatoire est aussi un facteur à prendre en compte pour expliquer ces différences.

QUI DÉCIDE DU MAINTIEN EN MATERNELLE ?

Dans notre pays, les intervenants qui donnent leur avis sur le passage de l'enfant du maternel vers le primaire sont le chef d'établissement, les instituteurs et le CPMS (Centre psycho-médico-social). Dans la pratique, les enseignants observent les enfants et leurs développements tout au long de l'année. Les enfants sont évalués dans différents domaines. L'avis est donné en fin d'année, mais la décision finale du passage en primaire ou du maintien en maternelle appartient toujours aux parents. Il n'existe donc pas d'évaluation formalisée en fin d'enseignement maternel qui permette d'identifier

précisément les carences des enfants. C'est sur l'avis du CPMS que le maintien en troisième maternelle sera éventuellement conseillé aux parents. Les arguments les plus fréquemment avancés sont le manque de maturité, des difficultés de psychomotricité fine, des problèmes de concentration...

MAINTIEN EN TROISIÈME MATERNELLE : QUELQUES CHIFFRES

Chaque année, en Fédération Wallonie-Bruxelles, près de 4% des élèves sont maintenus en troisième maternelle et entrent dès lors en 1^{ère} primaire avec un an de retard¹. Selon les Indicateurs de l'enseignement, on constate que 87,1 % des enfants qui avaient 5 ans en 1^{ère} primaire en 2005-2006 sont arrivés jusqu'en cinquième année sans retard. Pour les enfants alors âgés de 6 ans, cette proportion diminue un peu (79,6%) tandis qu'elle dégringole à 46,6 % pour les élèves alors âgés de 7 ans². Les chercheurs de l'ULG ont interrogé 719 enseignantes sur le bien-fondé du maintien en troisième maternelle. Seules 11 enseignantes sur les 719 sont clairement opposées au maintien et au redoublement. Plus de 80 % des enseignantes interrogées sont d'accord avec l'affirmation suivante : «On a tendance à exagérer le rôle négatif du maintien en 3M. Celui-ci est rarement vécu par l'élève comme un échec».

POURQUOI LE MAINTIEN EN TROISIÈME MATERNELLE RESTE-T-IL UNE VALEUR SÛRE POUR CERTAINS ENSEIGNANTS ?

L'effet négatif du maintien en maternelle ou du redoublement se fait surtout sentir **sur le moyen et le long terme**. En effet, à court terme, l'année du redoublement, on observe que ceux qui recommencent ont tendance à améliorer un peu plus leur apprentissage par rapport à ceux qui ont des difficultés mais qui ne redoublent pas. Mais l'année suivante, la différence a disparu et à plus long terme, il arrive que les élèves qui redoublent voient leur performance diminuer par rapport aux élèves en difficulté qu'on n'a pas fait redoubler. L'enseignant qui a décidé du redoublement n'en mesure donc pas les effets sur le long terme.

Le redoublement est aussi une solution de facilité : *«cette façon de procéder n'entraîne ni innovation, ni réorganisation de l'école, ni même la mise en place de programmes systémiques d'intervention qui s'attacheraient aux racines mêmes des causes des difficultés scolaire³.»*

Le regard des collègues, la peur d'être jugé sur ses capacités professionnelles alimentent le recours au maintien ou au redoublement. Dans le cadre de l'étude de l'ULG⁴, 2/3 des enseignantes sont d'accord avec l'idée selon laquelle il n'est pas question de laisser entrer en 1^{ère} primaire un élève aux lacunes importantes. Le passage maternel-primaire contient donc des enjeux implicites d'évaluation professionnelle qui entrent en conflit avec l'enseignement par cycle (de l'âge de 5 ans à la fin de la 2^e primaire). Le taux de maintien est d'ailleurs très faible dans les écoles qui n'organisent que l'enseignement maternel.

Par ailleurs, tout le monde n'est pas égal face au maintien. Différents facteurs augmentent le risque d'être maintenu : *le fait d'être un garçon (ayant plus tendance que les filles à déroger aux normes et attentes scolaires), d'être né en fin d'année civile (ce qui renvoie à l'argument de maturité), de provenir d'un milieu défavorisé (Indice Socio-économique du quartier) ou d'habiter l'une ou l'autre province⁵.* Un garçon né au quatrième trimestre à indice socioéconomique faible, de nationalité non européenne, qui vit dans le Hainaut, dans une petite école où l'enseignement primaire est aussi organisé court un risque de 19 % de se voir maintenu (rappelons que la moyenne est de 4 %) !!!⁶

³ J. Archambault, Le redoublement : des solutions de rechange ou la différenciation pédagogique?, Université de Montréal, p.10.

⁴ Chenu, F., Dupont, V., Lejong, M., Staelens, V., Hindryckx, G. & Grisay, A. (2011). Analyse des causes et des conséquences du maintien en 3^e maternelle. Rapport de recherche. Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique.

⁵ Ibidem.

⁶ Séance d'information sur le projet « Décolage », 26 mars 2012, Louvain-la-Neuve.

ALTERNATIVES AU MAINTIEN EN TROISIÈME MATERNELLE

- Une réelle collaboration entre enseignants (3^e maternelle et première primaire) pour prendre l'enfant là où il est et le faire avancer à son rythme dans les apprentissages ;
- une évaluation de l'enfant sur base de ses potentialités et non plus dans la perspective d'arriver au 30 juin à des compétences identiques pour tous ;
- une meilleure formation initiale et continuée des enseignants pour qu'ils puissent déceler le plus tôt possible les difficultés d'apprentissage et adapter leur enseignement ;
- une communication auprès des parents sur la spécificité des apprentissages en maternelles (la troisième maternelle ne peut pas être une pré-primaire comme d'aucuns le souhaiteraient) ;
- le recours à des regards extérieurs (PMS, médecin, ...).

Ce sont autant de réponses à cette pression de la performance à laquelle nos enfants, même les plus jeunes, sont déjà soumis, en tout cas pour certains d'entre eux.

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 12.12 Maintien en troisième maternelle : enjeux et limites.

Jouer et coopérer

Nous avons besoin de la compétition pour nous motiver, pour mesurer nos habiletés et nos compétences. Elle nous aide à formuler des objectifs, à identifier nos forces. Elle fait donc partie des apprentissages utiles et est constructive. Mais elle est destructrice quand elle se fait aux dépens des autres, quand la frontière entre jeu et combat est franchie. L'apprentissage de la paix n'est possible qu'à partir du moment où les parties prennent conscience que l'on peut sortir vainqueur sans qu'il y ait nécessairement un gagnant et un perdant. Coopérer, aider l'autre participe de notre nature humaine et nos plus belles réussites sont souvent celles que l'on a menées à plusieurs. Cette prise de conscience prend du temps, s'apprend, s'expérimente, par le jeu notamment.

¹ A ne pas confondre avec l'aspect éthique des conditions socio-économiques ou écologiques de conception matérielle du jeu.

L'objet de cet article, sans rejeter les dimensions formatrices spécifiques des jeux de rivalité, vise à présenter des jeux développant des compétences personnelles et sociales qui, sans nécessairement exclure la compétition, mettent celle-ci à distance au profit de l'ouverture à soi, aux autres et au monde. Il y a, plus globalement, les jeux dits «éthiques»¹ qui amènent des apprentissages en termes de connaissance de soi, des autres, des normes et des lois. Parmi ces jeux éthiques, les jeux «de coopération» évacuent le modèle gagnant/perdant en posant comme objectif principal la réussite du groupe face à un défi commun plutôt que la réussite individuelle. Il s'agit de construire ensemble, avec les particularités et les capacités propres à chacun, la victoire de tous les participants. Il s'agit aussi, en cas d'échec, de faire face à plusieurs et de vivre une forme de solidarité dans la défaite. Ce qui compte, au final, c'est plus ce qui a été vécu ensemble que le résultat. Soit rappeler la fonction première du jeu : le plaisir d'un moment partagé.

Caractéristiques et objectifs des jeux de coopération

Le jeu de coopération fonctionne sur la communication et la concertation. Il est généralement introduit par un environnement, une ambiance, un conte qui intègre les joueurs dans une réalité qui les implique et les stimule : s'évader d'une forteresse enchantée, terrasser un dragon, se débarrasser d'un fléau qui met en péril le village,... C'est une réalité souvent tragique à laquelle ils doivent trouver une solution, un défi qu'ils doivent relever ensemble. Autre possibilité : le but réside dans la construction d'une œuvre commune, réalisable uniquement par la participation de toutes les personnes impliquées.

Les jeux de coopération sont soit physiques et dès lors plutôt utilisés dans l'animation de groupes, soit en format plateau (et donc plus adaptés à l'usage familial). Ils peuvent aussi être un mélange des deux. S'ils se vivent autrement, les jeux de plateaux procurent aussi le plaisir du jeu et poursuivent les objectifs de coopération suivant des recettes très proches des jeux interactifs.

Dès le départ, chaque mouvement de jeu s'inscrit dans une démarche collective et mobilise chacun des joueurs. Les choix peuvent être discutés et négociés. Les règles du jeu elles-mêmes peuvent parfois être revisitées, soumises à discussion. Chacun peut s'exprimer, manifester ses envies et ses besoins. Sans peur d'être jugé. Le dialogue ouvert et la conscience de l'interdépendance de chaque joueur sont la clé du succès.



© Charlotte Meert

Ainsi, les jeux coopératifs incitent à l'expression de soi et de ses idées, laissent une place à la créativité, forment à la négociation. En principe, liberté est laissée au joueur de choisir la voie individuelle ou la voie collective. Il a droit, à tout moment du jeu, à son autonomie. Mais c'est en passant par le collectif que les défis ponctuels et le défi global du jeu pourront être pleinement relevés.

Car ce que doit mettre en évidence un jeu coopératif bien construit, c'est que la somme des actions individuelles n'équivaut pas à une action collective bien discutée et bien menée. Les joueurs trouvent un bénéfice réciproque à aider et à se faire aider. La victoire finale n'est pas une fin en soi, le plaisir de jouer ensemble doit rester au centre de tous les autres objectifs.

En bref

Les jeux de coopération, et plus largement les jeux éthiques, offrent une opportunité originale et ludique, à tout âge, de formuler des objectifs et d'identifier ses forces sous un autre angle que celui de la compétition. Un angle qui lui est complémentaire et spécifique :

elle s'extrait de l'ego pour viser un mieux par l'autre et avec l'autre. La coopération n'est pas l'addition côte-à-côte de compétences individuelles. Avec elle, les idées et les talents se répondent, s'animent pour former un tout homogène et construit par la multiplication des points de vue. Ce qui signifie que la singularité (dans tous les sens du terme) est une richesse et que la participation active de tous est salutaire et nécessaire.

Le jeu permet à l'enfant de prendre en main son propre développement, de poser des choix, de les vivre et de les assumer. Il y a un équilibre entre la part d'action et la part de réflexion, sans pourtant encore être dans l'irréversible du réel : la partie peut toujours être rejouée, les choix modifiés. Les compétences acquises par le jeu, par les discussions en cours de parcours, par le processus de remise en cause des règles ou de la compréhension qu'on a de celles-ci, vont permettre au joueur de développer des stratégies et des modes de fonctionnement qu'il pourra utiliser ensuite dans sa vie sociale et professionnelle.

Michaël Lontie

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 01.12 Jouer, c'est sérieux. Les enjeux des jeux de coopération.



Animateur de groupe ?
Projet de camp à l'étranger ?
Jeka , c'est la solution.



Séjour en groupe possible à partir de 15 personnes.

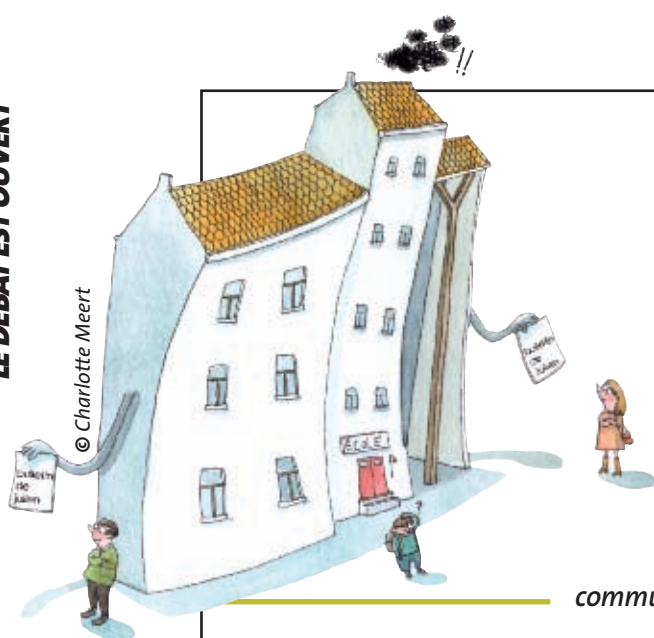
VOYAGE INFO EN AUTRICHE
du 24 au 29 juillet 2012

VOYAGE INFO GORGES DU TARN
du 16 au 20 mai 2012

Découvrez en quelques jours une destination, notre système et nos collaborateurs. À partir de € 249 p.p., remboursés si vous organisez un séjour.

Voir info & conditions sur www.jeka.be
Contactez notre consultant au 0476/68 15 30.

Brochures
GRATUITES
sur www.jeka.be



© Charlotte Meert

Parents séparés et l'école, quelle communication ?

L'enfant est le premier bénéficiaire d'un climat de confiance et de collaboration entre ses éducateurs. Même si les parents sont séparés, il est important de coopérer dans le dialogue et la communication, pour l'équilibre et l'épanouissement de l'enfant.

Défendu par la loi du 13 avril 1995 relative à l'exercice conjoint de l'autorité parentale, le principe de coparentalité veut que les parents continuent à élever les enfants ensemble, dans un esprit de coopération.

Les parents et l'école étant partenaires éducateurs, ils doivent pouvoir communiquer, dans le respect et la collaboration. Mais qu'en est-il de la communication entre l'école et les parents quand ceux-ci sont séparés ? Dans certains cas, la séparation se passe bien et la communication continue dans le dialogue et le respect. Dans d'autres cas, l'école peut devenir le champ de bataille des parents en conflit...

Obligations des parents et de l'école

Pour maintenir le dialogue et la coopération, les parents ont certaines obligations. Même s'il y a séparation, le couple parental reste soumis à un principe d'information et de communication.

Le rôle de l'école n'est pas de servir d'intermédiaire entre les deux parents. L'autorité parentale conjointe maintenant intacts les rôles des parents, ceux-ci sont renvoyés à leurs responsabilités. Ils sont obligés de s'informer entre eux et de dialoguer au sujet de l'enfant. Le principe de la coparentalité est de garder un dialogue et une transmission d'informations entre parents malgré leur séparation.

En plus de l'obligation d'information entre eux, les parents sont soumis à une présomption d'accord parental. Quand il prend une décision seul, un parent est réputé agir avec l'accord de l'autre parent car les décisions concernant l'enfant sont à prendre conjointement (par exemple l'inscription dans un établissement scolaire, le choix des options scolaires, la participation aux voyages scolaires,...).

De son côté, l'école n'est pas obligée de transmettre les informations et documents aux deux parents. Mais lorsqu'elle est au courant de problèmes de communication entre parents, l'école peut décider d'effectuer un double envoi pour les documents importants comme les bulletins, les invitations à des réunions de parents,...

Pistes d'actions face à une situation complexe

Dans la pratique, cela n'est pas toujours aussi facile... Certains parents ne veulent plus se parler et cela demande du temps aux écoles de communiquer les différentes informations scolaires aux deux parents. Or les directions se disent déjà débordées par tout le volet administratif et demandent du personnel supplémentaire afin de pouvoir réellement assurer leurs missions de direction et de management d'équipe.

Les parents de leur côté se demandent pourquoi l'école n'envoie pas les documents et convocations en double ? Pourquoi l'école n'utilise pas les adresses mail des deux parents ? Pourquoi l'école ne permettrait-elle pas de garder la farde de travaux plus longtemps pour que les deux parents puissent la voir ?

En faisant cela, l'école irait à l'encontre du principe de coparentalité puisque ce sont la communication et l'information entre parents qui doivent être prioritaires. Malgré la séparation, l'idéal serait de maintenir le dialogue dans l'intérêt de l'enfant. Il est essentiel d'avoir et de garder une bonne communication entre parents car l'école, par facilité, communique généralement les informations à un seul parent, parfois via l'enfant. Il faut donc pouvoir rapidement concerter l'autre parent. Cependant si la situation est conflictuelle et qu'aucune information ne filtre vers l'autre parent, rien n'empêche l'école d'en tenir compte et de donner l'information en double, à la demande de ces derniers, d'octroyer des rendez-vous différents pour le bulletin...

Allant dans le sens de l'intérêt de l'enfant et de son épanouissement, une coparentalité et un partenariat entre l'école et la famille sont essentiels. Ceci dans un idéal de collaboration et de bonne entente. L'enfant est le premier bénéficiaire d'un climat de confiance dans le dialogue et la communication.

Pour en savoir plus, lire les deux analyses sur le sujet sur www.ufapec.be/nos-analyses : 04.12 Parents séparés et école, 1^{re} partie : la coparentalité et 05.12 Parents séparés et école, 2^e partie : quelle communication ?



vous trouverez dans notre rubrique Eclater de lire un livre traitant du thème de cet article.

Le point sur la taille des classes



© Bénédicte Loriers

Un accord sur la taille des classes pour les écoles du fondamental et du secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles (anciennement Communauté française) est

intervenue en novembre 2011. La négociation a rassemblé autour de la table Marie-Dominique Simonet, la Ministre de l'Enseignement obligatoire, les Pouvoirs Organisateurs (P.O.) et les syndicats enseignants. Le projet de décret a été voté le 17 avril 2012 et, à l'heure où nous écrivons, nous attendons sa parution officielle. Celui-ci sera d'application dès septembre 2012 et sera évalué après deux ans.

Les études relatives à la réduction de la taille des classes sont nombreuses et, aujourd'hui encore, les chercheurs ne parviennent pas à se mettre d'accord : les uns voient des apports considérables tandis que les autres, clairement majoritaires, soulignent le peu d'impact au vu de l'importance du coût. Bref, la réduction de la taille des classes ne peut pas être considérée comme la réponse à tous les problèmes, comme une fin en soi, mais elle doit prendre sa place dans une logique politique globale en termes d'éducation, d'acquis et de réussite scolaire.

Suscité par les syndicats, l'accord a, dans sa version finale, dû se contenter d'une enveloppe de 4,6 millions d'euros. La moitié sera consacrée au fondamental : 1,3 million pour le maternel et 1 million pour les écoles, dans le primaire, qui connaîtront une forte croissance. Ce million servira à l'engagement d'une vingtaine de postes exclusivement dédiés à la remédiation. Les 2,3 millions restants seront distribués aux écoles secondaires qui respectent les seuils définis et qui souhaitent engager du personnel pour la remédiation et les projets d'encadrement. Cette dimension est importante car elle montre que la politique, les pouvoirs organisateurs et les syndicats ont bien conscience que ce n'est pas en fixant des seuils ou en réduisant la taille des classes de quelques unités que l'on va révolutionner l'enseignement vers plus d'efficacité et plus de réussite. C'est plutôt en apportant des ressources supplémentaires pour un aménagement plus souple de l'encadrement que l'on y arrivera.

Le mérite de l'accord réside surtout dans le fait d'avoir un cadre clairement défini. Cela permet de savoir à quoi s'attendre, pour les enseignants, pour les élèves et pour les parents. Mais des changements vont indubitablement être opérés : les écoles ne pourront plus se permettre de proposer un large panel d'options. Il y a donc un risque réel de diminution des possibilités de choix des élèves et des parents, avec des effets probables sur la motivation et l'épanouissement personnel de l'élève.

Ce qui est remarquable quant aux investissements consentis lors de l'accord, c'est de constater un intérêt croissant pour la remédiation (notamment la remédiation directe en classe) et les formes alternatives d'encadrement (augmenter le personnel psychosocial, favoriser le mentorat et le soutien par les pairs,...). Mais, bémol, tous les acteurs de la négociation s'accordent pour dire que les montants ne sont pas suffisants. La Ministre de l'Enseignement obligatoire le reconnaît également, mais avoue ne pas pouvoir faire davantage dans la conjoncture actuelle...

Michaël Lontie



Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 08.12 Peu d'élèves, gage de réussite ? Un accord sur la taille des classes.



Allocations d'études : pour qui ? comment ? pour quand ?

Des allocations d'études peuvent être octroyées aux parents et aux étudiants pour les aider dans le financement des études secondaires et supérieures.

Les conditions pédagogiques

L'élève devra fréquenter un établissement d'enseignement de plein exercice durant l'année scolaire 2012-2013, ne pas suivre une année de niveau égal ou inférieur à une année déjà accomplie auparavant. Des dérogations sont cependant prévues.

Les conditions financières : le droit à une allocation d'études est déterminé par les revenus des personnes de qui l'élève est fiscalement à charge ou par les revenus de l'élève s'il (si elle) pourvoit seul(e) à son entretien. Pour connaître les montants exacts, consultez le site www.allocations-etudes.cfwb.be.

En cas de changement de la situation familiale (décès, divorce, séparation, pension, chômage,...), une allocation provisoire sera attribuée si vos revenus ont été diminués. Elle est forfaitaire, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un montant fixe qui ne prend pas en compte les revenus de 2010, année où l'événement difficile que vous vivez maintenant n'avait pas encore eu lieu. Mais elle sera toujours revue, 2 ou 3 ans après l'octroi, sur base des revenus de 2012 ou 2013. Dès lors, vous recevrez soit un complément, soit vous devrez rembourser totalement ou partiellement le montant perçu.

Quel est le montant de l'allocation d'études ?

Celui-ci est calculé en fonction des revenus, du nombre de personnes à charge, de l'année d'études, du fait d'être interne ou externe.

Comment obtenir le formulaire de demande ?

S'il s'agit d'un renouvellement, le formulaire sera envoyé avant les grandes vacances. Dans le cas où vous ne l'avez pas reçu pour la fin du mois de juillet, prenez contact de toute urgence avec votre bureau régional.

S'il s'agit d'une première demande, vous pouvez obtenir le formulaire auprès du secrétariat de l'UFAPEC ou auprès du secrétariat de l'école primaire ou secondaire de votre enfant ou au Bureau régional des allocations d'études secondaires le plus proche (voir adresses sur le site : www.allocations-etudes.cfwb.be).

Comment introduire la demande ?

Il faut envoyer **par recommandé**, à partir du 1er juillet et surtout avant le 31 octobre 2012 au bureau régional de la province où est situé l'établissement fréquenté

en 2012-2013, un formulaire dûment complété et accompagné des documents nécessaires. (Remarque : les établissements situés en Province du Luxembourg ainsi que les Facultés de l'UCL dépendent du bureau régional de Namur).

Conseil avisé : il est recommandé de rentrer les documents le plus rapidement possible puisque les demandes d'allocations d'études sont traitées par ordre d'arrivée. Il vaut mieux envoyer une demande incomplète à temps qu'un dossier complet, avec seulement un jour de retard.

Y a-t-il des documents à joindre à la demande ?

Il faut joindre une copie complète de l'avertissement-extrait de rôle relatif à l'exercice fiscal 2011 (revenus 2010), une composition de famille délivrée par l'Administration communale et, éventuellement, une attestation de l'internat ou une copie du contrat locatif de la chambre louée.

Conseil avisé : conservez bien votre numéro de dossier (à découper sur le formulaire avant envoi). Le cas échéant, il vous est possible de retrouver votre numéro après dépôt et traitement sur le site www.allocations-etudes.cfwb.be sur base du numéro de registre national.

Et si votre demande est refusée ?

Vous pouvez envoyer, toujours par recommandé, «une réclamation» au Service des Allocations d'Etudes dans les 30 jours qui suivent le refus. Si la réponse est encore négative, vous pouvez, dès lors, introduire un recours, toujours par recommandé et dans les 30 jours qui suivent la réponse confirmant le refus, auprès du Président du Conseil d'appel des allocations d'études, Bd Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles.

Intéressant : certaines provinces contribuent aussi aux frais de scolarité des étudiants. Renseignez-vous auprès d'elles.

Anne Floor

Vous avez d'autres questions à ce sujet ?

Contactez le secrétariat de l'UFAPEC :
info@ufapec.be - 010/42-00-50 ou surfez sur le site
<http://www.allocations-etudes.cfwb.be>
de la Communauté française.

Assurance et autres services : le point en matière d'affiliations à l'UFAPEC

LES AFFILIATIONS

Vous avez tout intérêt à affilier votre AP, à vous affilier à l'UFAPEC !

Les affiliations personnelles gratuites donnent accès à notre Newsletter et à notre Cyberlettre. Les affiliations personnelles classiques¹ (5€) permettent de recevoir, en plus des Newsletter et Cyberlettre, un exemplaire de notre revue «Parents & École», un accès personnel à l'espace-membre du site de l'UFAPEC et de bénéficier de l'envoi courriel (gratuit) ou postal (payant par page) de documents. Par ailleurs, les permanents UFAPEC assureront un suivi personnalisé de vos questions ou demandes. Les affiliations personnelles à 15€ ou plus sont soit des affiliations de soutien (lesquelles bénéficient d'un suivi approfondi et personnalisé gratuit), soit des affiliations de l'étranger² et jouissent des mêmes avantages que les affiliés classiques (à 5 €). Ces affiliations individuelles à 5 et à 15€ sont valables pour une année (de date à date).

Les affiliations d'AP (15€ ou plus) couvrent l'année scolaire en cours (du 1^{er} novembre au 31 octobre) et donnent accès pour l'AP à un certain nombre d'avantages: envoi courriel et postal de documents, envoi d'un exemplaire de notre revue «Parents & École» et accès personnel à l'espace-membre pour le président, le secrétaire et le chargé de relations UFAPEC, envoi de la Newsletter et de la Cyberlettre à tous les membres de l'AP qui nous ont communiqué leur adresse courriel, soutien spécifique pour des conférences, des médiations et enfin l'accès à l'assurance responsabilité civile vis-à-vis de tiers et dommages corporels (lors d'une activité d'AP qui nous aura été préalablement annoncée, pour les membres dont l'UFAPEC aura eu connaissance (volontaires), notamment via le Formulaire de Composition d'AP (FCAP³) remis par l'AP pour l'année scolaire en cours – cf. conditions ci-dessous).

L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE VIS-À-VIS DE TIERS ET DOMMAGES CORPORELS

Selon le Décret Associations de Parents du 30 avril 2009, est **membre** de droit de l'AP tout parent (ou tuteur légal) d'un enfant régulièrement inscrit dans l'école de ladite AP. Selon l'UFAPEC, est **volontaire** tout membre d'une AP affiliée (pas seulement du comité !) dont l'UFAPEC a les coordonnées dans son fichier. Ces coordonnées peuvent avoir été communiquées par le parent lui-même, par un membre du comité en cours d'année ou via le Formulaire de Composition d'AP (FCAP). Seuls les volontaires liés à une AP en ordre d'affiliation sont couverts par l'assurance UFAPEC. Nous insistons donc sur l'importance de s'enregistrer sur le site de l'UFAPEC et/ou de renvoyer le FCAP listant tous les membres de l'AP au secrétariat de l'UFAPEC le plus vite possible en début d'année scolaire (avec versement des 15€ d'affiliation de l'AP).

AU DÉBUT, QUAND MES PARENTS
ONT ADHÉRÉ À L'UFAPEC
JE CROYAIS QUE C'ÉTAIT
UN CLUB DE FOOT...



© Anne-Catherine

¹ Accessible à tout parent établi en Belgique, en France, au Luxembourg, aux Pays-Bas ou en Allemagne et dont l'enfant est scolarisé en Fédération Wallonie-Bruxelles.

² Parents de tous pays sauf résidents en Belgique, en France, au Luxembourg, aux Pays-Bas ou en Allemagne et dont l'enfant est scolarisé en Fédération Wallonie-Bruxelles.

³ Anciennement appelé FCC et disponible sur demande au 010/420050 ou sur <http://www.ufapec.be>.

Sont couverts par l'assurance :

- Les dommages corporels, soit toute blessure survenue à un volontaire de l'UFAPEC dans le cadre d'une activité de l'AP ou sur le chemin ordinaire entre la maison et le lieu de l'activité.
- La responsabilité civile vis-à-vis de tiers, soit tout dommage survenu à un tiers causé par un volontaire dans le cadre d'une activité de l'AP. La victime devra établir clairement le lien entre le dommage subi et l'action du volontaire de l'UFAPEC.

Ces risques sont couverts quel que soit le lieu de l'activité. La rémunération conventionnelle annuelle équivaut à une fois le maximum légal⁴. En cas de décès, le capital est fixé à sept fois la rémunération conventionnelle annuelle ; en cas d'invalidité permanente, douze fois ; en cas d'incapacité temporaire, l'indemnité journalière correspond à 90% de 1/365 de la rémunération conventionnelle ; les frais médicaux sont remboursés au barème des accidents du travail (AT).

Pour que la couverture soit effective, il faut :

- Que l'AP soit en ordre d'affiliation.
- Que le volontaire qui demande la couverture à ce titre soit bien repris dans les registres de l'UFAPEC en tant que membre de l'AP qui organise l'activité.
- Que l'AP ait gardé comme preuve de l'activité une trace écrite (invitation, ordre du jour, compte-rendu des réunions avec les noms des participants,...) qu'elle produira en cas de sinistre, si l'assurance le demande.

- Que l'activité ait un lien clair avec le monde scolaire et les buts de l'UFAPEC (si l'activité consiste en une soirée lucrative au profit d'une action de bienfaisance, l'assurance n'interviendra pas).

Si les responsables de l'école organisent l'activité en collaboration avec l'AP, tous les participants sont couverts par l'assurance souscrite par l'école (assurance scolaire).

Si l'activité accueille des tiers, c'est-à-dire des personnes qui ne pourront pas être reprises sous le terme «volontaire» défini ci-dessus, il est possible que ces personnes tierces soient couvertes. Pour ce faire, il faut demander une extension de l'assurance équivalente à 0,29 € par personne tierce prévue. La liste des personnes attendues est établie et communiquée à l'UFAPEC avec une estimation de la durée de l'activité avant que celle-ci n'ait eu lieu. Au lendemain de l'activité, il faut signaler le nombre de participants réels. La facture est ensuite établie sur cette base.

Attention, en l'état, les volontaires sont couverts par l'assurance souscrite si et seulement si l'AP est une association de fait. Si l'AP est une ASBL, il faut que les statuts de celle-ci, publiés au Moniteur, mentionnent son appartenance à l'UFAPEC. Il faut aussi que ces statuts aient été transmis à l'UFAPEC. Dans le cas contraire, l'AP n'est pas couverte par l'assurance de l'UFAPEC et doit elle-même souscrire une assurance en dommages corporels et en responsabilité civile vis-à-vis de tiers en vue de la couverture de ses membres.

Notre secrétariat est à votre disposition pour toute autre question relative aux affiliations et à l'assurance (010/420050 ou info@ufapec.be). En cas de sinistre, il s'agit de contacter le secrétariat de l'UFAPEC au plus vite.

Michaël Lontie



Concours : GAGNEZ L'UN DES JEUX présentés en fin de revue

Nous avons créé un **répertoire d'activités d'associations de parents** sur notre site : celui-ci a pour ambition de constituer une **mine d'idées** dans laquelle toute AP en recherche d'inspiration et de nouveautés pourrait puiser.

Aidez-nous à enrichir cet outil qui vous est destiné : un terrain d'échanges et de partage d'idées !

Vous souhaitez gagner un des jeux de société présentés en quatrième de couverture?

Il suffit de nous envoyer une présentation d'une de vos activités d'AP qui a remporté un franc succès.

Contact : julie.feron@ufapec.be, 010/42.00.50.

Etre famille d'accueil AFS, une expérience qui va changer votre vision du monde!



Melting-pot à la maison!

AFS Programmes Interculturels asbl est une organisation d'échanges culturels et linguistiques. Chaque année, l'asbl accueille environ 130 jeunes venus des quatre coins de la planète pour une durée de 3, 6 ou 10 mois.

En accueillant un jeune du monde, les familles découvrent énormément de choses sur leur propre culture. L'apprentissage d'une culture étrangère, la confrontation avec certaines traditions, habitudes de vies jusque là inconnues, permettent aux familles de développer, ensemble, de nombreuses compétences culturelles.

Devenez vous aussi famille d'accueil

La famille d'accueil idéale est une famille qui s'intéresse aux autres cultures, qui aime la rencontre avec les jeunes, qui est curieuse et désireuse de faire entrer un petit bout du monde dans la vie quotidienne. Marrante, flexible, grincheuse, patiente,... Il y a autant de types de familles d'accueil que d'étudiants différents!

La localisation géographique, la religion, la taille ou la composition de la famille ont peu d'importance. L'essentiel est d'avoir envie de partager en toute simplicité!

AFS vous accompagne

Durant toute la durée du séjour du jeune, les familles d'accueil reçoivent des clés leur permettant de mieux appréhender les différences culturelles auxquelles elles pourraient être confrontées. Formations, guides pratiques, rencontres régulières avec des volontaires formés sont autant de services mis à la disposition des familles pour mieux comprendre la culture de l'autre.

AFS recherche d'urgence des familles pour accueillir un jeune dès le mois d'août!

Intéressé(e) par l'accueil?
Contactez Véronique Gilard:
Tél.: 02/743.85.51
Mail: accueil@afs.org



www.afsbelgique.be





Au secours ! Je manque de manque !

Dans ce livre, sous-titré «Aimer n'est pas tout offrir», Diane Drory remet le rôle d'éducateur, de parent dans le contexte sociétal actuel avec toutes les difficultés nouvelles issues du changement des liens parents-enfant. Elle parle de l'importance pour l'enfant de devenir un être social ce qui ne peut s'acquérir que si ses parents agissent en transmetteurs de la Loi et de la Culture. «Accepter le manque, c'est admettre les limites de l'autre pour ne pas l'envahir et être ainsi initié aux codes sociaux.»

Référence :
Diane Drory
Editions de Boeck
(Parent/alités).

Pourtant, aujourd'hui les enfants sont inondés de tout :

- inondés d'offres par des parents pour qui ils sont tout, on accède à leur moindre désir pour qu'ils s'épanouissent au mieux, le conflit est vécu comme un signe de non-amour. «Par souci de bien faire, l'adulte pense et agit à la place de l'enfant, pour son bien-être, pour qu'il n'ait besoin de rien, pour qu'il soit comblé, pour qu'il n'ait pas à attendre, pour qu'il ne soit blessé d'aucune frustration» ;
- inondés de pouvoir et d'une impression de toute-puissance. Les enfants n'ont pour la plupart pas affaire à des parents qui démissionnent de leur autorité. Mais celle-ci est tellement centrée sur l'épanouissement personnel et les droits de l'enfant qu'elle confère à celui-ci un pouvoir démesuré. En privilégiant ainsi l'individualité, l'enfant n'apprend pas à vivre avec les autres. La «juste» autorité est celle qui replace l'enfant dans le collectif, «l'avant lui», «l'autour de lui» qui lui permettra de se situer et de se construire en évitant qu'il ne devienne un enfant barbare (ou enfant-roi) ;
- inondés de protections comme parade aux angoisses générées par une société pourtant plus sécurisée que jamais : on finit par les vulnérabiliser, ils n'ont plus le droit à l'erreur, plus la possibilité d'être imparfaits ou d'expérimenter en toute liberté, en toute confiance leurs capacités. On les protège de l'imperfection, on veut éviter de les confronter à la douleur, la maladie grave, la mort...c'est l'impérialisme de la sécurité ;
- inondés de bonheur. Les parents sont tenus pour responsables de la réussite ou de l'échec du bonheur de leur enfant. Celui-ci doit être bien dans sa peau et les parents ne peuvent manquer aucune opportunité d'épanouissement : c'est la nouvelle tyrannie du bonheur. Pourtant, c'est à l'enfant lui-même à construire son bonheur en apprenant à réfléchir, grandir, progresser en traversant des

moments de joie et d'autres plus difficiles. «Découvrant que la vraie liberté n'est pas « je fais ce que je veux» mais « je veux ce que je fais.» ;

- inondés d'amour. Si celui-ci est étouffant et emprisonne l'enfant, il empêche le développement psychique et annihile les désirs. Le parent est perçu comme intrusif, exclusif et il met en place un mécanisme de capture affective de l'enfant.

Alternant réflexions et situations concrètes d'enfants et de parents en souffrance, Diane Drory aborde tour à tour l'enfant-roi, l'argent de poche, le racket, l'obligation de réussite scolaire, les TOC, les enfants qui ne tiennent pas en place, les «surdoués», etc. par le filtre du manque. Sentir ce manque provoque le désir chez les enfants. **Désir qui est le meilleur allié éducatif dans un objectif d'autonomisation et de développement.**

« Mon fils me dit sans cesse qu'il s'ennuie. Je ne sais plus quoi inventer pour l'occuper. Il veut sans cesse jouer avec moi, mais je n'ai pas que cela à faire. Comment être une bonne mère ? A moins que ce ne soit «Maman qu'est-ce que je peux faire ?» Et là voilà s'efforçant de lui trouver mille idées d'activités, qu'il décline les unes après les autres... A ses questions la maman pourrait répondre : «Tu peux t'ennuyer». L'enfant lui demandera sans doute ce que cela signifie. «Ne rien faire ! Cela donne le temps de penser à ce qu'on aurait envie de faire.»

Les témoignages repris ne sont pas des histoires exceptionnelles. On retrouve des situations vécues en famille par chacun avec des pistes pour transformer «des crises» en opportunités éducatives et modifier notre point de vue.

Julie Feron

Rosa Candida

Audur Ava Olafsdottir
Editions Seuil (Points) – 2012



A 22 ans, Arnljotur se lance dans l'aventure en quittant sa famille et son Islande natale pour se rendre dans une roseraie d'un monastère isolé. Il n'a alors aucune idée de ce qu'est le monde. Sa vie se résume à son pays natal, sa famille proche et Anna qu'il a mise enceinte par le hasard d'une nuit dans la serre qui abrite les Rosa Candida, ces roses exceptionnelles à huit pétales et sans épines. Sa mère les affectionnait particulièrement, elle lui a transmis sa passion du jardin et des roses si difficiles à cultiver dans ce pays au climat âpre et à la terre stérile. Il emporte comme seuls bagages des boutures de Rosa Candida et ses souvenirs. Son voyage est une succession de découvertes, de petits bonheurs et de gros malheurs. Mais rien ne saurait dévier sa route, car il y a ce jardin au bout de la quête. Dans ce monastère, un moine cinéphile et amateur de bonnes bouteilles lui ouvrira les portes de l'humanité ; leurs échanges sont savoureux. Il accomplira un travail de Titan en restaurant ce jardin qui était une forêt vierge à son arrivée. Il se découvrira père en voyant débarquer Anna et leur petite fille. C'est un autre Arnjotur que nous découvrons alors. Par petites touches délicates, l'auteur nous donne à voir l'évolution du « garçon des roses » vers un homme délicat et sensible aux autres, vers un père tendre et respectueux. Il charme par son ingénuité et sa candeur, sa tendresse dans sa relation à Anna et à sa fille, dans ses questionnements et ses doutes. Rosa Candida est un livre rare où l'émotion et la grâce nous accompagnent de la première à la dernière lettre.

Si tu passes la rivière

Geneviève Damas
Editions Luce Wilquin – 2011

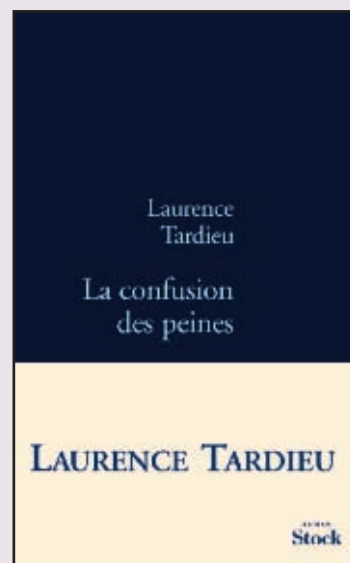


Ce délicieux roman nous plonge dans une ambiance rurale : François a 17 ans, il vit dans une ferme, avec son père et ses 2 frères. Son rôle est de garder les cochons. Dans cette famille, personne ne parle beaucoup et de nombreux sujets sont tabous : sa mère, le départ de sa sœur, l'interdiction de passer la rivière. Il ne ressemble ni à son père, ni à ses frères et sa sœur et sa mère lui manquent, mais il ne peut en parler à personne. Ses cochons deviennent alors ses confidents. Avec l'aide de Roger, le curé et d'Amélie, une voisine, François va apprendre à lire et, de là, partir à la recherche de ses origines. Ce premier roman de la belge Geneviève Damas est original et vraiment très dépayçant. Une jolie parenthèse de lecture à recommander !

La confusion des peines

Laurence Tardieu
Editions Stock – 2011

Ce livre largement autobiographique raconte une histoire familiale et se centre sur les liens unissant une fille à son père. Laurence Tardieu lance un cri d'amour à son père ; elle le fait par écrit à défaut de pouvoir le faire oralement. Elle a vécu avec ses parents, son frère et sa sœur une vie bourgeoise et paisible dans le seizième arrondissement de Paris. Son père travaillait à la Compagnie Générale des Eaux : il y a grimpé les échelons hiérarchiques pour en devenir un des grands directeurs. Il y a 10 ans, coup de tonnerre : son père est inculpé pour corruption et, par un malheureux hasard, les médecins découvrent une tumeur au cerveau de sa mère. Laurence vacille : son père purge sa peine de prison, alors que sa mère s'éteint. Le silence étant le mot d'ordre familial, rien de tout cela n'est discuté, ni expliqué, ni éclairé. Malgré la promesse faite à son père, elle décide de briser cette loi du silence qui l'étouffe et écrit son histoire, pour qu'enfin les mots soient dits. Le récit de Laurence Tardieu est captivant ; c'est un véritable plaisir de lecture et surtout un formidable message d'amour et d'espoir.

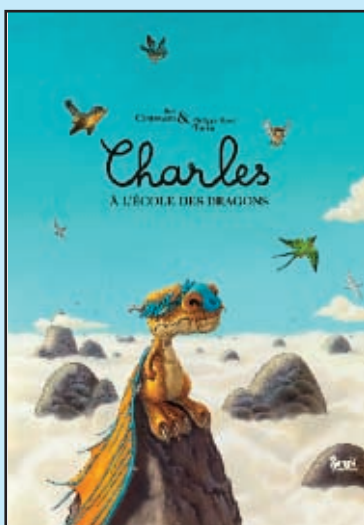


Monsieur Scarlatine

E. Battut

Gulfstream - les p'tites balades, 2011 • 9,50 € • de 3 à 5 ans

Un horrible microbe du nom de Monsieur Scarlatine est blotti au fond d'une mare et attend d'être mangé. Un ver dodu et gourmand passe et le happe. Un poisson vorace englutit le ver et un crocodile gobe le poisson... et voilà que très vite tous les animaux de la savane sont contaminés. Comment un être si petit a-t-il pu ainsi terrasser tout le monde ? Est-il réellement invincible ? Un livre amusant pour apprivoiser les notions de microbe, de contamination, d'alimentation et d'écosystème.



Charles à l'école des dragons

A. Cousseau et P-H. Turin

Seuil Jeunesse, 2010 • 19,80 € • à partir de 5 ans

Charles est un petit dragon tout maigrichon avec des ailes de géant dont il ne sait que faire et des pieds si larges qu'ils le rendent maladroit. Il n'arrive pas à voler, ne sait même pas cracher du feu, il est la risée de son école. Et pourtant, Charles a un don ; il a l'âme d'un grand poète (en plus d'en avoir le prénom). Les illustrations de Philippe-Henri Tussin sont emplies de détails et de couleurs flamboyantes, ce qui en fait un album somptueux. Histoire tendre et poétique d'une initiation tumultueuse.

Oh, Pétard !

C. Naumann-Villemin et C. Davenier
Kaléidoscope, 2011 • 13,20 € • de 5 à 7 ans

Pétard, chien jaune au collier bleu, nous raconte sa vie dans une famille endiablée avec 3 enfants et les parents. Et puis un jour ça change, entre les adultes rien ne va plus. Pétard imagine comment réconcilier les parents, échafaude des scénarios improbables et finit par renoncer: rien n'est plus comme avant, tout est différent. La vie a changé, Pétard et les enfants s'y habituent et finissent par y voir aussi le positif.



Le saule pleureur de bonne humeur

D. Foenkinos et S. Bravi

Albin Michel Jeunesse, 2012 • 12,90 € • à partir de 5 ans

Une petite fille de 8 ans, Shai Lin, aime les arbres, surtout les saules pleureurs, tristes et puissants. Quand sa famille doit déménager, elle n'a qu'un souhait : qu'il y ait un saule pleureur dans le jardin. Après des jours de prospection, la famille trouve enfin une maison à louer avec l'arbre convoité. Mais voilà, ce saule-là n'est pas comme les autres, il ne pleure pas ! Il est joyeux et voit la vie comme quelque chose de merveilleux. Il est toujours de bonne humeur. Une histoire optimiste et poétique pour voir la vie du bon côté !!!

Théâtre Jeune Public

Période estivale, saison des festivals ; dans les salles, des créations originales...

THÉÂTRE SOCIÉTAL

Deux bras, deux jambes et moi

Théâtre des 4 mains • de 3 à 6 ans



© Yves Gabriel

Beaucoup de bambins se reconnaîtront en Zizou dont les parents sont séparés, l'un l'autre pressés, manquant d'attention pour leur boutchou. Et Zizou de refuser de grandir car il préfère sa vie d'avant. Alors, il se rebelle quand sa maman l'oblige à faire pipi dans son p'tit pot, se bloque quand elle l'ignore. Du haut de ses trois ans, il pose un regard lucide et critique sur ses géniteurs qui ont un problème de communication. Problème aggravé quand maman répond au portable qui sonne dans la voiture le conduisant chez papa puisque c'est l'accident... Si l'utilisation de marionnettes est ancienne et bien connue, Bernard Clair et Valentin Périlleux sont parvenus à imaginer une disposition scénique faisant cohabiter et animer avec brio le gigantisme et la miniature. Les manipulations sont parfaites, les images superbes, les éclairages peaufinés, les voix justes. Un spectacle surprenant suscitant sourire et émotion.

Zoro et Jessica

Ateliers de la Colline • de 6 à 10 ans •
Coup de cœur de la presse

© Gilles Destexhe

À la Très Grande Ferme en Métal, Jessica, la poule devenue clandestine car refusant de se plier au moule, rencontre Zoro, le renardeau végétarien désireux d'échapper aux règles fixées par son père.



Belle gageure pour des humains que d'incarner des animaux d'une manière plausible et qui plus est porteuse de valeurs telles que le dépassement des préjugés, la confiance en l'autre. En outre, faire le parallélisme entre la préparation aux concours de miss et la production industrielle de poulets est osé et courageux. Dénoncer les divergences entre paternel et fiston sur son avenir est pertinent dans une comédie dynamique usant de la vidéo à bon escient.

Monsieur Toubli

L'Anneau •
à partir de 7 ans



© Yves Gabriel

Monsieur Toubli a dans le cerveau du brouillard qui lui emmêle les pensées. Pourtant, il avait une mémoire d'éléphant et donc jamais un trou de mémoire ! Il s'épuise à sans cesse chercher ses affaires. Même l'anniversaire de Sam son petit-fils lui est sorti de la tête. Indissociable compagne depuis sa naissance, qui connaît tous ses secrets et possède la faculté de se souvenir, sa mémoire, incarnée par la pétulante Julie Nayer, vient à son secours, s'efforce de lui retrouver des repères. Grâce à un Jean-François De Neck touchant, le jeune spectateur prendra conscience qu'il n'est pas le seul dont le papy aimé et aimant semble l'oublier. On regrettera cependant un manque d'images théâtrales face à une abondance de mots.

THÉÂTRE DIVERTISSANT



© Valérie Burton

Braque à fond !

Cie du Chien qui tousse • dès 9 ans •
Prix du traitement du comique

Trois ados complices se retrouvent complices adultes: Coco enceinte et tenancière de bistrot; Gégé chanteur de rock, à défaut d'un vrai métier; Sam, père de famille, vigile dans une banque mais sans emploi parce que sa direction a décidé de le remplacer par des caméras. Ni une ni deux, ils filent vers ladite agence, protégée par Sécuritex, rendre une «visite de courtoisie» afin de démontrer les faiblesses de la technologie. Trois tabourets de bar, deux panneaux mobiles suffisent aux interprètes pour mener tambour battant leur épopée à rebondissements aux clins d'yeux humoristiques de mise en abyme sur le fonctionnement d'une représentation. Avec comme toile de fond le licenciement et le désenchantement d'une mère célibataire, nous assistons à une farce suspense hilarante, nous maintenant en haleine du début à la fin.

Pour connaître les programmations dans les écoles et les centres culturels :

La CTEJ (Chambre des théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse),
321 Avenue de la Couronne,
à 1050 Bruxelles.
Tél. 02 643 78 80 ou
<http://www.ctej.be/>

Pour d'autres critiques :
www.ruedutheatre.eu

Isabelle SPIRIET

23

UFAPEC
LES PARENTS ET L'ECOLE - N°75
juin-juillet-août 2012

A vous de jouer !

Voici une sélection de jeux amusants et intelligents pour les petits et les plus grands.

Mimtoo À partir de 7 ans, 4 à 10 joueurs.

Saurez-vous tout mimer ?

Deux équipes, deux pioches de cartes... et c'est parti ! À chaque tour, vous devrez mimer des scènes très insolites, après avoir tiré une carte dans deux pioches différentes. La première carte vous indiquera le sujet et la seconde, l'action que ce dernier est en train d'effectuer ! Saurez-vous faire deviner à vos partenaires «un vampire...qui... passe des cailloux au mixeur !», «le père Noël... qui... joue au foot avec un chaton !» ou encore «un contorsionniste... qui chasse les mouches !» ?



Chasse aux Marsupilamis À partir de 7 ans, 3 à 5 joueurs

Une 'houba' rigolade en famille !

Dans Chasse aux Marsupilamis, tout le monde joue en même temps. À chaque tour, un joueur différent incarne le chasseur et son objectif est de capturer les marsupilamis tandis que ceux-ci tentent de lui échapper ! Mais attention : selon les résultats des dés, les joueurs devront tirer sur la queue de leur marsupilami pour ne pas finir dans la cage du chasseur, se lever en s'exclamant «Houba ! Houba !» ou lancer des jetons nourriture dans la cage. Un jeu qui réunit à une même table toutes les générations !



Stupide Vautour À partir de 8 ans, 2 à 5 joueurs

Faites attention aux rapaces !

Le principe est simplissime ! La souris a deux prédateurs, vous et les vautours. Attrapez un maximum de ces petits rongeurs en essayant d'éviter les vautours, animaux stupides s'il en est. Tous les joueurs commencent avec les mêmes cartes en main ! Chacun tente donc d'en gagner ! Mais attention pas n'importe lesquelles ... Dans ce jeu de cartes, vous mélangerez enchères, mémoire et prise de risque. Alors faites marcher votre mémoire et soyez audacieux.

Fantômes contre fantômes

À partir de 8 ans, 2 joueurs

Un jeu pour frissonner de plaisir !

Chaque joueur va s'occuper d'une équipe de 8 fantômes qu'il va essayer de mener vers un des 3 objectifs de victoire. A la fois simple et accessible tout en étant malin et tendu, Fantômes contre Fantômes va vous demander de bluffer mais aussi d'essayer de «lire» dans le jeu de votre adversaire pour tenter de comprendre sa stratégie. Pour y jouer, il vous faudra être subtil et ne pas vous laisser piéger par le bluff de votre adversaire : un jeu vraiment captivant à tous les âges.



Géraldine Volders